



PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE MEDITERRANEAN

ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA MEDITERRANEE

الجمعية البرلمانية للبحر الأبيض المتوسط

2ème Commission Permanente sur la Coopération Economique, Sociale et Environnementale

« L'impact du Printemps Arabe sur l'économie dans la Méditerranée »

Rapporteur : Mme Aleksandra Maletić (Serbie)

Résolution adoptée à l'unanimité le 23 février 2017 lors de la 11^{ème} Session plénière, à Porto

L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée,

- a) *Convaincue* que la croissance économique est nécessaire pour parvenir à la paix sociale et à la stabilité politique dans la région méditerranéenne, et vice-versa ;
 - b) *Etant consciente* des défis économiques posés par la croissance démographique ;
 - c) *En soulignant* l'importance de l'intégration économique régionale afin de stimuler les investissements et créer de l'emploi ;
 - d) *Préoccupée* par les taux de chômage élevés dans plusieurs pays membres, notamment celui des jeunes ;
 - e) *Préoccupée également* par les conditions économiques et de travail des femmes, en particulier dans la rive sud de la Méditerranée ;
 - f) *Etant consciente* de l'impact négatif du travail non déclaré en termes de conditions de travail et de revenu fiscal des Etats membres ;
 - g) *En saluant* les efforts déployés par les Etats membres pour surmonter les problèmes économiques apparus après le printemps arabe ;
 - h) *En soulignant* l'importance d'une économie différenciée ;
 - i) *Etant consciente* des différences et des aspects communs de ces défis dans les pays du nord et du sud ;
 - j) *Convaincue* que le Panel de l'APM sur le Commerce et les Investissements en Méditerranée est un moyen unique et utile pour favoriser l'intégration économique régionale;
 - k) *En reconnaissant* la valeur de la coopération avec les Institutions Financières Internationales ;
- I. **Invite** les Etats membres à adopter une approche pluridisciplinaire visant à stabiliser la région d'un point de vue économique et social ;

- II. **Demande** aux parlements membres du nord de s'engager dans des activités de renforcement des capacités afin de promouvoir des procédures parlementaires ouvertes et démocratiques dans toute la région méditerranéenne ;
- III. **Invite** les institutions des pays membres à renforcer leurs politiques visant à stimuler l'emploi, en particulier des jeunes et des femmes ;
- IV. **Réaffirme** la besoin de promouvoir des politiques visant à améliorer les conditions économiques et sociales des femmes, en particulier dans les pays du sud ;
- V. **Demande** à tous les États membres de s'occuper de la question de la corruption qui freine le PIB national, et impacte sévèrement sur les conditions des citoyens méditerranéens ;
- VI. Réitère son engagement à continuer à travailler en étroite coopération avec les institutions internationales pour contribuer au débat sur les défis économiques auxquels la région est confrontée ;
- VII. **Appelle** tous les parlements membres à stimuler la participation active de tous les acteurs économiques et financiers nationaux pertinents aux activités du Panel de l'APM, tels que les agences de promotion du commerce et de l'investissement, les institutions bancaires, les chambres de commerce et les associations professionnelles ;
- VIII. **Invite** les parlements nationaux à impliquer leurs commissions nationales compétentes dans les travaux du Panel de l'APM dont la prochaine réunion aura lieu au Maroc les 20-21 avril 2017 avec le soutien du Parlement du Maroc, l'OMC et la BERD.